

## Bulletin d'histoire politique

# La communauté anglophone du Québec et les minorités francophones du Canada anglais : une comparaison démographique

Michel Paillé



Volume 5, numéro 2, hiver 1997

Les anglophones du Québec à l'heure du plan B

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063604ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063604ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Comeau & Nadeau Éditeurs

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Paillé, M. (1997). La communauté anglophone du Québec et les minorités francophones du Canada anglais : une comparaison démographique. *Bulletin d'histoire politique*, 5(2), 66–79. <https://doi.org/10.7202/1063604ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**La communauté anglophone  
du Québec  
et les minorités  
francophones  
du Canada anglais :  
une comparaison démographique.**

•••

**Michel Paillé**  
Démographe et agent de recherche  
Conseil de la langue française

Lors de l'étude du projet de loi qui a conduit à l'adoption de la *Charte de la langue française* par le gouvernement du Québec en 1977, on a comparé, d'un point de vue démographique, la situation du français au Québec à celle de l'anglais en Ontario. L'ouvrage concluait qu'un examen superficiel pouvait donner l'impression que le Québec des années 1970 était plus francophone que l'Ontario était anglophone, alors qu'un examen plus approfondi conduisait à «une image très saisissante de la force de l'anglais, même au Québec». (1)

Dix ans plus tard, nous avons comparé la communauté anglophone du Québec à la minorité francophone de l'Ontario. Il ressortait de notre analyse un avantage marqué des Anglo-Québécois sur les Franco-Ontariens: tandis que ces derniers s'anglicisaient dans une large proportion, les premiers exerçaient un attrait marqué sur les autres groupes linguistiques. (2)

Dans cet article, nous utiliserons les données du recensement de 1991 pour comparer la communauté anglophone du Québec à l'ensemble des francophones recensés dans le reste du Canada. La première partie décrira les deux groupes linguistiques à partir de données sur l'origine ethnique, la langue maternelle, la langue parlée à la maison ainsi que la connaissance du français et de l'anglais. Dans la seconde partie, nous allons mesurer l'effet global des changements d'usage linguistique et des migrations à l'intérieur du Canada sur chacun de ces deux groupes linguistiques. Puisque les migrations

de Canadiens anglophones du Québec vers le reste du Canada réduisent la taille de la communauté anglophone du Québec et que l'anglicisation des francophones hors Québec hypothèque lourdement les minorités d'expression française, nous devons tenir compte de ces deux importants facteurs. Nous les mesurerons de façon à les intégrer dans un calcul permettant de déterminer lequel des deux groupes linguistiques est le plus grevé dans sa dynamique démographique.

### *I- Portrait général au recensement de 1991*

Anglophones du Québec et francophones du Canada anglais ont connu des évolutions démographiques bien distinctes. On peut en donner un aperçu comparé en consultant le dernier recensement disponible: celui de 1991. Trois variables censitaires de base nous permettent d'avoir un aperçu de l'essentiel de l'évolution des deux groupes: l'origine ethnique, la langue maternelle et la langue d'usage à la maison (3). Bien qu'aucune de ces variables ne définisse parfaitement un groupe humain, elles sont de bons outils d'analyse en «démolinguistique»(4). Étant donné la grande variété de langues et d'origines ethniques en présence, nous allons regrouper les données censitaires en trois classes: francophones, anglophones et allophones (5).

Le tableau 1 nous présente les effectifs et l'importance relative des deux populations que nous voulons comparer. En définissant ces populations à partir de l'origine ethnique, on constate que leur importance relative était à peu près la même en 1991. En effet, qu'il s'agisse des Québécois d'origine britannique ou des Canadiens d'origine ethnique française demeurant dans les provinces ou dans les territoires majoritairement anglophones, leur poids dans la population est d'un peu plus de 5 %. En somme, chacune des entités géographiques que nous comparons ici avait sa quote-part de citoyens dont l'ascendance ethnique est à l'origine des minorités linguistiques qui s'y trouvent. En nombres absolus, le recensement de 1991 dénombrait un peu plus d'un tiers de million de Québécois d'origine britannique, comparative-ment à un peu plus de un million de Canadiens d'origine ethnique française vivant ailleurs au Canada.

L'examen selon la langue maternelle donne une image bien différente que celle obtenue d'après l'origine ethnique. Les Québécois de langue maternelle anglaise forment 8,8 % de la population tandis que 4,7 % des Canadiens des autres provinces et des territoires sont de langue maternelle française. Bien que l'écart absolu entre les deux groupes linguistiques soit moindre que celui

observé selon l'origine ethnique, la minorité francophone hors Québec, lorsqu'elle est définie par la langue maternelle, reste plus nombreuse avec près de 947 000 personnes comparativement aux 599 000 anglophones du Québec.

Les données du recensement de 1991 sur la langue habituellement parlée au foyer révèlent une inversion dans l'ordre d'importance numérique et relative des deux populations que nous comparons. En effet, avec un nombre de locuteurs de l'anglais dépassant les 716000, le groupe anglophone du Québec dépasse en nombre absolu l'ensemble des minorités francophones des provinces et des territoires du Canada anglais. En termes relatifs, les premiers forment 10,5 % de la population québécoise alors que les seconds ne comptent que pour 3 % de la population du Canada anglais.

Tableau 1

Principale minorité ethnique ou linguistique du Québec  
et du Canada anglais, selon trois variables, 1991

	Anglophones ou d'origine britannique au Québec		Francophones ou d'origine française au Canada-anglais	
	N	%	N	%
Origine ethnique	344 085	5,1	1 076 025	5,3
Langue maternelle	599 145	8,8	946 760	4,7
Langue d'usage	716 155	10,5	607 220	3,0
<b>Gains ou pertes relatifs (%)</b>				
«historiques»		+ 74,1		- 12,0
«contemporains»		+ 19,5		- 35,9
cumulés		+ 108,1		- 43,6

Note: les gains ou pertes «historiques» sont calculés en comparant l'origine ethnique à la langue maternelle; les gains ou pertes «contemporains» sont calculés en comparant la langue maternelle à la langue d'usage.

Source: Statistique Canada, recensement de 1991,  
tableau personnalisé no. CO-0206.

## *Gains et pertes*

Le portrait général que nous venons de présenter nous permet de dégager deux périodes: la première renvoie à une époque antérieure à la naissance des personnes recensées en 1991, et la seconde s'est écoulée entre leur naissance et le recensement. En effet, le rapprochement des données sur l'origine ethnique et sur la langue maternelle permet de remonter dans les générations précédentes. Par exemple, s'il n'y a pas adéquation entre l'origine ethnique d'un individu et sa langue maternelle, on comprendra qu'il y a eu «passage» d'un groupe linguistique à un autre au moins une génération avant la sienne. La comparaison des données censitaires portant sur la langue maternelle avec celles faisant état de la langue parlée à la maison permet quant à elle de mesurer les gains ou les pertes «contemporains», car ce sont les personnes recensées qui ont elles-mêmes effectué un changement d'usage linguistique dans leur vie privée.

Nous présentons au bas du tableau 1, en termes relatifs, deux types de gains ou de pertes pour les deux minorités comparées (6). Au recensement de 1991, les anglophones du Québec avaient cumulé des gains «historiques» de 74,1 % tandis que les francophones hors Québec accusaient des pertes de 12,0 %. En ce qui a trait aux gains et aux pertes «contemporains», on note, dans le cas des anglophones du Québec, un gain de 19,5 %, alors que les minorités francophones du Canada anglais ont connu des pertes de 35,9 %.

Ces gains et pertes «historiques» ou «contemporains» ne s'additionnent pas. Mais il est possible, en calculant l'écart relatif entre les effectifs sur l'origine ethnique et le nombre de personnes parlant la langue correspondante dans leur vie privée, d'apprécier les gains ou les pertes cumulés au fil des générations. On obtient ainsi, au tableau 1, un gain cumulé de 108 % chez les anglophones du Québec et une perte globale de 43 % chez les francophones du reste du Canada.

### *La mobilité linguistique s'en mêle*

Nous pouvons raffiner notre examen des gains et des pertes contemporains en considérant la répartition, selon la langue habituellement parlée à la maison, de la minorité de langue maternelle anglaise au Québec et de celle de langue maternelle française dans le reste du Canada. Le tableau 2 donne les ventilations recherchées.

Au Québec, les personnes de langue maternelle anglaise recensées en 1991 faisaient usage de l'anglais au foyer dans une proportion de près de 88 %. À l'extérieur du Québec, moins de 62 % des personnes de langue maternelle française s'exprimaient en français à la maison. Ce phénomène se nomme la «rétention linguistique». Le tableau 2 montre que seulement 9 % des Québécois de langue maternelle anglaise reconnaissent en 1991 faire plutôt usage du français dans leurs foyers, tandis que 35 % des francophones hors Québec s'étaient anglicisés. C'est ce que l'on nomme la «mobilité linguistique» (7).

En nombres absolus, on comptait 54 300 anglophones francisés au Québec pour 331840 francophones anglicisés dans les autres provinces et les territoires canadiens. De plus, les pertes chez les anglophones du Québec étaient plus que comblées par l'anglicisation de plus de 191000 personnes. Par contre, les francophones du Canada anglais ne récupéraient qu'une faible partie de leurs pertes, seulement 24225 personnes s'étant francisées, soit 7,3 % (8). Abstraction faite de la récupération des uns et du déficit net des autres et indépendamment de la différence de taille des populations comparées, on comptait, en 1991, 611 francophones anglicisés hors du Québec pour 100 anglophones francisés au Québec. (9)

Tableau 2

Langue habituellement parlée à la maison chez les anglophones du Québec et chez les francophones du Canada anglais, 1991

Langue parlée à la maison	Minorités définies par la langue maternelle			
	Anglophones du Québec		Francophones du Canada-anglais	
	N	%	N	%
Français	54 300	9,1	582 990	61,6
Anglais	524 910	87,6	331 840	35,1
Français et anglais	15 105	2,5	30 040	3,2
Autres	4 825	0,8	1 890	0,2
Total	599 145	100,0	946 760	100,0

Note: les effectifs par langue maternelle ne tiennent compte que des personnes n'ayant donné qu'une réponse; par contre, la ventilation selon la langue parlée à la maison donne les cas où plus d'une réponse a été donnée; la grande majorité ont indiqué parler le français et l'anglais.

Source: la même qu'au tableau 1.

## *Une minorité plus bilingue que l'autre*

Outre la comparaison des minorités linguistiques quant à la langue habituellement parlée à la maison, on s'intéresse aussi à l'aptitude à parler la langue de la majorité, car la connaissance d'une langue est un préalable à son adoption éventuelle comme langue principale au foyer. Compte tenu de la très forte concentration des anglophones du Québec dans la région de Montréal, alors que les francophones hors Québec — malgré quelques concentrations dans certaines provinces — sont plus éparpillés à travers le reste du Canada, compte tenu du fait que l'Amérique du Nord est un continent très majoritairement anglophone et compte tenu, enfin, que l'anglais est la langue intercontinentale la plus répandue de la planète, nous devons nous attendre à trouver plus de personnes bilingues au sein de la minorité francophone hors Québec que chez les Anglo-Québécois.

Si l'on fait abstraction du fait que l'aptitude à converser en français ou en anglais n'est pas mesurée objectivement (10), on calcule d'après le recensement de 1991 que 58,4 % des Anglo-Québécois s'estimaient aptes à soutenir une conversation en français. Il s'agirait là d'une progression importante car, 20 ans plus tôt, on n'en comptait que 36,7 % (11). Plus faible minorité dans un environnement nettement dominé par l'anglais, les francophones hors Québec s'affirment capables de converser en anglais dans une proportion de 81,3 %. En nombres absolus, on dénombrait près de 350000 Anglo-Québécois bilingues, comparativement à 768600 francophones hors Québec aptes à parler les deux langues officielles du Canada. Si l'on faisait l'hypothèse que le degré moyen de connaissance de l'anglais par les premiers et du français par les seconds est le même (12), on aurait donc dénombré, en 1991, 220 francophones bilingues au Canada anglais pour 100 anglophones du Québec s'estimant en mesure de converser en français.

### *Et si l'histoire s'inversait ?*

Par delà la simple description de deux populations que l'on désire comparer sous l'angle de certaines de leurs caractéristiques, on fait souvent appel, dans les travaux de démographie, à la «méthode des taux types» qui consiste à appliquer aux effectifs de l'une des populations les taux d'une autre population (13). En appliquant aux habitants du Québec de langue maternelle anglaise le taux de mobilité linguistique des francophones hors Québec, on obtiendrait une francisation de 210000 anglophones au lieu des 54300 dénombrés en 1991, soit près de 4 fois plus. À l'inverse, l'application

du taux propre aux Anglo-Québécois à la population francophone du Canada anglais montrerait une anglicisation de seulement 85800 personnes. Ceci aurait donné un recensement en 1991, de 829500 locuteurs du français au foyer à l'extérieur du Québec, soit près de un quart de million de plus.

De la même façon, en appliquant les taux de bilinguisme de chacune des populations aux effectifs de la minorité linguistique de l'autre population, on obtiendrait 136500 anglophones bilingues de plus au Québec et 215 600 bilingues de moins chez les francophones des autres provinces et des territoires canadiens.

## *II- Le point sur les migrations internes*

L'adoption de l'anglais comme langue habituellement parlée au foyer chez les non-francophones du Québec a été jusqu'ici un important facteur dans la dynamique démographique des Anglo-Québécois. Par contre, comme nous l'avons vu ci-haut, l'anglicisation défavorise nettement la minorité d'expression française hors Québec. La comparaison avec la communauté anglophone du Québec révèle à cet égard, une différence remarquable entre les deux groupes linguistiques.

Mais on ne saurait s'arrêter là. Car il faut aussi considérer que la communauté anglophone du Québec connaît depuis très longtemps un déficit migratoire par rapport aux autres provinces et aux territoires canadiens. Nous devons examiner ce fait afin de donner une image plus complète de la dynamique démographique de la communauté anglophone du Québec et afin de la comparer adéquatement aux minorités francophones hors Québec.

Par ailleurs, on s'intéresse trop peu aux migrations des francophones entre le Québec et le reste du Canada. Que l'on se désintéresse du solde migratoire quinquennal généralement négatif des francophones du Québec parce qu'il n'a qu'un faible impact sur les effectifs de la majorité linguistique du Québec, on peut le comprendre. Mais ne pourrait-on s'y arrêter pour observer la situation des francophones hors Québec dans l'esprit d'une comparaison complète avec les anglophones du Québec, comparaison qui établirait l'importance respective des migrations internes au Canada et des transferts linguistiques dans la dynamique démographique des deux groupes linguistiques que nous comparons ?



### *Pour une mesure adéquate des migrations internes*

Pour faire une comparaison qui tienne compte des deux facteurs qui nous intéressent, nous allons établir le solde migratoire des Anglo-Québécois et des francophones du Canada anglais, de leur naissance jusqu'au recensement de 1991. Il suffira alors de comparer leur lieu de résidence en 1991 à celui de leur naissance, ces lieux étant soit le Québec, soit le reste du Canada. Comme la mobilité linguistique se calcule en comparant, chez les populations étudiées, la langue maternelle avec la langue d'usage au foyer, nous serons en mesure de la mettre en parallèle avec les mouvements migratoires, car les deux phénomènes s'étendent sur la même période (la vie entière) et se rapportent aux mêmes personnes. (14)

Le tableau 3 présente la population de langue maternelle anglaise du Québec et de langue maternelle française hors Québec selon le lieu de naissance des personnes recensées. Afin de reconstituer la population des deux groupes linguistiques en l'absence de migrations entre le Québec et le reste du Canada (15), nous donnons les effectifs de chacun de ces groupes recensés en 1991 dans l'autre partie du Canada.

Dans le cas des anglophones du Québec dénombrés en 1991, on note que 103 540 personnes sont nées au Canada anglais tandis que 309 680 personnes de langue maternelle anglaise nées au Québec ont été recensées dans le reste du Canada. Sur la base du lieu de naissance, nous obtenons donc, pour la communauté anglophone, une perte nette de 206140 personnes. (16)

Le tableau 3 montre qu'au recensement de 1991 on a dénombré à l'extérieur du Québec 179 505 personnes de langue maternelle française nées au Québec, tandis que 137 155 francophones nés au Canada anglais ont été recensés au Québec. Nous obtenons donc chez les francophones hors Québec un solde migratoire positif par rapport au Québec, solde qui s'établissait en 1991, pour la vie entière, à 42350 individus. En termes relatifs, ce solde positif est de 4,5 %. Il avantage donc légèrement l'ensemble des minorités francophones hors Québec.

Tableau 3

Populations de langue maternelle anglaise du Québec et de langue maternelle française hors Québec, selon le lieu de naissance, et population attendue sans migration entre le Québec et le reste du Canada, 1991

Lieu de naissance	Anglophones du Québec	Francophones hors Québec
Québec	407 270	179 505
Canada anglais	103 540	733 015
Autres pays	88 330	34 240
<b>Total (recensé au Québec)</b>	<b>599 145</b>	<b>946 760</b>
Né au Québec (recensé hors Québec)	309 680	—
Né hors Québec (recensé au Québec)	—	137 155
Gains ou pertes migratoires	- 206 140	+ 42 350
<b>Population attendue de chaque groupe sans migration</b>	<b>805 285</b>	<b>904 410</b>
Effets des migrations (%)	- 34,4	+ 4,5

Source: la même qu'au tableau 1.

*L'effet global, celui qui compte*

Les soldes migratoires obtenus à partir du lieu de naissance des personnes recensées en 1991 nous permettent de calculer combien on aurait pu dénombrer d'anglophones au Québec et de francophones hors Québec si personne, dans ces deux groupes, n'avait migré entre le Québec et le reste du Canada. C'est la méthode dite des «populations attendues en l'absence d'un facteur choisi». Le tableau 3 indique que l'on aurait recensé au Québec 805285 personnes de langue maternelle anglaise, tandis que l'on aurait dénombré ailleurs au Canada 904410 personnes de langue maternelle française. Un écart de moins de 100000 personnes aurait ainsi séparé les deux groupes, soit 12,3 % seulement. Le recensement de 1991 montrait des différences de près de 348000, ou 58,0 %!

Cet exercice permet de calculer l'importance relative des deux facteurs étudiés pour les deux populations comparées. Ainsi, dans le cas des anglophones du Québec, la mobilité linguistique a résulté en gains nets de 117010 locuteurs (17), compensant ainsi jusqu'à 56,8 % un solde migratoire négatif de 206140 personnes. En retranchant aux pertes migratoires les gains apportés par la mobilité linguistique, on obtient une perte globale pour la communauté anglophone du Québec de 89130 personnes, soit 14,9 % de la population de langue maternelle anglaise recensée en 1991.

Pour ce qui est des francophones hors Québec, l'anglicisation leur a fait perdre 339540 locuteurs (18). Comme leur solde migratoire par rapport au Québec a compensé l'anglicisation d'à peine un peu plus de 42000 personnes (12,5 %), il s'ensuit que les pertes globales pour l'ensemble des minorités francophones hors Québec s'élevaient en 1991 à 297190 personnes, soit 31,4 % de la population de langue maternelle française dénombrée en 1991.

Les deux groupes linguistiques comparés ici sont donc perdants d'un point de vue démographique. Alors que les anglophones du Québec voient la migration vers le reste du Canada l'emporter sur la mobilité linguistique, les francophones hors Québec ne peuvent quant à eux compter sur la venue de francophones du Québec pour compenser la forte anglicisation de leurs effectifs (19). Les premiers accusent en définitive une perte globale d'un peu moins de 15 % et les seconds enregistrent un déficit cumulé de plus de 31 %. Le rapprochement de ces deux proportions montre que l'affaiblissement des minorités francophones hors Québec est de 2,1 fois plus important que celui de la communauté anglophone du Québec. (20)

### *Que nous réserve l'avenir?*

Comme ces minorités sont toutes deux perdantes sur le plan démographique, on s'inquiète toujours de leur avenir. Dans le cas des anglophones du Québec, les statistiques des milieux scolaires donnent une bonne idée de la situation. «Depuis 1976-1977, l'année scolaire précédant l'adoption de la Charte de la langue française, l'effectif scolaire étudiant en anglais a diminué de 53 %, ou, en nombre absolu, de 125122 élèves» (21). De cette baisse, 54 % étaient le résultat direct du fait que la «loi 101» a dirigé les enfants d'immigrants vers les écoles françaises. Ce déclin s'est produit entre 1977-1978 et 1988-1989. «Depuis 1989-1990, l'effectif étudiant en anglais et la proportion qu'il représente dans l'effectif total de l'école québécoise n'ont presque pas varié». (22)

Chez les francophones hors Québec, «l'effectif inscrit aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité est tombé de 21 % (de 196 000 à 156 000) entre 1970-1971 et 1990-1991» (23). Les inscriptions ont connu une augmentation de près de 3400 élèves (2,2 %) entre 1990-1991 et 1991-1992, grâce au Nouveau-Brunswick et à l'Ontario: un saut global de près de 3900 écoliers dans ces deux provinces a largement compensé les pertes dans le reste du Canada anglais. Les inscriptions pour les années 1992-1993 et 1993-1994 semblent montrer une stabilisation des effectifs. (24)

Il existe toutefois en démographie un puissant indicateur de l'avenir de toute population: la structure par âge. Dans le cas des anglophones du Québec, Marc Termote a fait remarquer dans ses dernières projections que la structure par âge n'est pas favorable à la migration interprovinciale (25). Pour les francophones hors Québec, au contraire, la comparaison du nombre d'enfants de 0-9 ans aux adultes de 30-39 ans montre que «la moitié de la relève manque à l'appel» (26).

### *Les vrais perdants*

Depuis quelques décennies, les recensements canadiens dénotent une diminution de la population anglophone du Québec à la fois en nombres absolus et en termes relatifs (27). Les mouvements migratoires du Québec vers le reste du Canada ont été identifiés comme étant un important facteur de cette décroissance. Cependant, depuis plus longtemps encore, les recensements du Canada montrent une importante anglicisation des francophones dans les provinces et les territoires où ils sont minoritaires. Si ces derniers ont fait l'objet d'une attention particulière dans de nombreuses études portant sur la mobilité linguistique, les premiers ont de la difficulté à apprécier correctement la portée réelle de leur solde migratoire par rapport au Canada anglais.

Nous avons calculé le solde migratoire des Anglo-Québécois et des francophones hors Québec entre le Québec et le reste du Canada en comparant le lieu de résidence des personnes recensées en 1991 avec leur lieu de naissance. Nous avons pu ainsi calculer l'effet net, sur les deux minorités, de la mobilité linguistique et des migrations entre le Québec et le reste du Canada. La comparabilité des deux groupes linguistiques pouvait ainsi être établie.

Si les transferts linguistiques favorables aux anglophones du Québec ont compensé jusqu'à près de 57 % un important déficit migratoire de plus de 206000 personnes, les migrations ont très peu apporté (12 %) aux minorités francophones de l'extérieur du Québec qui accusaient une anglicisation de

près de 340000 personnes. Avec une perte globale de 31,4 % pour les francophones des territoires et des autres provinces canadiennes et de 14,9 % pour les anglophones du Québec, nous avons calculé que les premiers ont perdu 2,1 fois plus que les seconds.

À l'échelle de tout le Canada, les deux facteurs que nous avons considérés dans cette étude comparée de la communauté anglophone du Québec et des francophones hors Québec ne sont nullement de même nature. En effet, les pertes migratoires des Anglo-Québécois en faveur du reste du Canada n'enlèvent rien à la majorité anglophone de tout le pays. Par contre, tout francophone qui s'anglicise représente une perte absolue pour la minorité francophone du Canada, sans compter qu'elle se traduit par un gain pour le Canada anglais.

## Notes

(1) Louis Duchesne, «Quelques données démographiques sur un Québec aussi français que l'Ontario est anglais», dans: Michel Amyot, compil., *La situation démolinguistique au Québec et la Charte de la langue française*, Québec, Conseil de la langue française, 1980, p. 50. Une récente comparaison se limitant à une analyse superficielle concluait qu'en 1991 la région métropolitaine de Montréal était plus francophone que la région métropolitaine de Toronto était anglophone; voir: André Picard, «Landry's remark ignores cities' many tongues», *The Globe and Mail*, 13 août 1996.

(2) Michel Paillé, «Le Québec anglophone: une comparaison sommaire avec les Franco-Ontariens», *Bulletin du Conseil de la langue française*, 5-2 (été 1988), p. 4-5.

(3) La langue maternelle est définie comme étant celle qu'une personne «a apprise **en premier lieu** à la maison **dans son enfance** et qu'elle **comprend encore**», tandis que la langue d'usage est celle qu'une personne parle «le plus souvent à la maison»; Statistique Canada, *Le recensement de 1991 en bref*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1992, cat. no. 92-305F, p. 49-50. Caractères gras dans le texte.

(4) Contrairement à des appellations comme «démographie historique», «démographie sociale», «démographie médicale», etc., la «démographie des groupes linguistiques» a un nom qui lui est propre: la démolinguistique.

(5) Ces trois classes valent pour la langue maternelle et la langue habituellement parlée à la maison; dans le cas de l'ethnicité, le regroupement retient les origines française, britannique et «autres». Sauf mention contraire, nous ne retiendrons que les personnes qui n'ont donné qu'une réponse à ces questions censitaires.

(6) Il s'agit ici de «gains nets» ou de «pertes nettes», car il s'est produit des changements en tous sens impliquant les «allophones» dans le cas des groupes linguistiques, et le groupe «autres» dans le cas de l'origine ethnique.

(7) L'expression «mobilité linguistique» identifie le phénomène par lequel une personne cesse de faire principalement usage de sa langue maternelle au foyer; on utilisera l'expression «transferts linguistiques» pour désigner l'ensemble des événements qui composent la mobilité linguistique; les transferts linguistiques sont à la mobilité linguistique ce que les naissances sont à la fécondité par exemple. Voir: Roland Pressat, *Dictionnaire de démographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, vi-295 pages. Ces termes sont largement commentés et critiqués dans: Charles Castonguay, *L'assimilation linguistique: mesure et évolution, 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française, p. 77-92.

(8) Ces données n'apparaissent pas au tableau 2; elles proviennent cependant de la même source.

(9) Nous donnons une description plus détaillée de l'évolution de ces variables depuis 1871 jusqu'en 1991 dans: Michel Paillé, «L'avenir de la population francophone au Québec et dans les autres provinces canadiennes», *Grenzgänge, Beiträge zu einer modernen Romanistik*, 3-1995, p. 42-59.

(10) Il s'agit d'une évaluation des personnes recensées qui doivent répondre, pour elles-mêmes ou pour d'autres, à la question: «Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?». Voir: Statistique Canada, op. cit., p. 48-49.

(11) Marc Termote et Danielle Gauvreau, *La situation démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 1988, p. 65.

(12) Nous pouvons formuler l'hypothèse que les francophones hors Québec connaissent généralement mieux l'anglais que les anglophones du Québec ne connaissent le français.

(13) Pour une illustration de cette méthode, voir: Roland Pressat, *L'analyse démographique. Concepts — Méthodes — Résultats*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, p. 140-143. Appliquée à la démolinguistique, elle a été utilisée par L. Duchesne (*loc. cit.*, p. 47-50) et M. Paillé («Le Québec anglophone...», *loc. cit.*, p. 4).

(14) Il va sans dire que plus d'un déplacement peut avoir eu lieu entre le Québec et le reste du Canada pour certaines personnes. Mais comme nous ne faisons pas l'histoire de toutes les migrations possibles des personnes recensées en 1991, la situation résultante qui prévalait en 1991 suffit à notre propos. Il en est de même, d'ailleurs, pour les transferts linguistiques, car il est possible que certaines personnes aient parlé au foyer une autre langue que leur langue maternelle pendant quelques années seulement, le temps d'une vie commune avec une personne d'une autre langue. Ces cas de «transferts linguistiques temporaires» sont sans aucun doute plus rares que les migrations temporaires.

(15) La neutralisation complète d'un ou plusieurs facteurs est régulièrement utilisée en démographie. Cette méthode est heuristique et ne doit pas être perçue comme étant normative. Par exemple, le Bureau de la statistique du Québec fait des projections démographiques en supposant une immigration internationale égale à zéro. Voir: Normand Thibault, Hervé Gauthier et Esther Létourneau, *Perspectives démographiques: Québec et régions 1991-2041 et MRC 1991-2016*, Québec, Bureau de la statistique, 1996, p. 51-55.

(16) On pourrait être tenté de contester ce solde en alléguant qu'entre 1966 et 1991, il aurait été de 274500 personnes, soit de 33,2 % supérieur (Tu Thanh Ha, «Angst in Montreal: to go, or to stay?», *The Globe and Mail*, 22 juin 1996). Ce solde négatif de près de 275000 anglophones s'obtient en additionnant les soldes de 5 périodes quinquennales établis à partir de 5 recensements successifs. Sauf pour la dernière période quinquennale, l'addition cumule des personnes non recensées au Canada en 1991, soit parce qu'elles sont décédées, soit parce qu'elles ont migré à l'extérieur du pays. On ne saurait donc rapprocher ce total de la population recensée en 1991 et faire une comparaison avec les transferts linguistiques. Faire malgré tout ce genre de rapprochement poserait quelques problèmes dont le choix de la période couverte (20 ans, 25 ans, 30 ans, voire plus), le fait que les soldes quinquennaux ne s'appliquent qu'à la population de 5 ans et plus et, enfin, le fait que les données tirées de divers recensements où l'on distingue les groupes linguistiques ne sont pas strictement comparables.

(17) On obtient ce nombre en soustrayant 599145 de 716155 (d'après le tableau 1).

(18) En soustrayant, au tableau 1607220 de 946760.

(19) Il faut noter que près de 69000 francophones nés au Québec se sont anglicisés (leur taux de mobilité linguistique vers l'anglais s'établissait en 1991 à 38,3 %). Statistique Canada, recensement de 1991, tableau personnalisé no. CO-0206.

(20) Comme les deux groupes sont définis de la même façon (c'est-à-dire par la langue maternelle), et comme les deux facteurs étudiés reposent sur l'ensemble de la vie des personnes recensées en 1991, nous divisons 31,4 % par 14,9 % pour obtenir un rapport de 2,1.

(21) Comité interministériel sur la situation de la langue française au Québec, *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise. Bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1996, p. 134.

(22) Ibid., p. 136.

(23) Statistique Canada, *Langue de la minorité et langue seconde dans l'enseignement, niveaux élémentaire et secondaire, 1990-1991*, Ottawa, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992, cat. no. 81-257, p. 6.

(24) *Idem*, *L'éducation au Canada*, 1995, Ottawa, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1995, cat. no. 81-229-XPB, p. 41.

(25) Marc Termote, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 1991-2041*, Québec, [ministère de la Culture et des Communications], [1996], p. 58.

(26) Charles Castonguay, «Pour l'avenir du français», dans: Michel Sarra-Bournet, *Manifeste des intellectuels pour la souveraineté, suivi de Douze essais sur l'avenir du Québec*, Montréal, Fides, 1995, p. 101.

(27) Op. cit., p. 271-272.